

SEANCE DU 20 DECEMBRE 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie le 20 décembre 2016 à 18h30 sous la présidence de M. Serge CASTAIGNAU, Maire. Il a délibéré sur les questions suivantes :

CESSION TERRAINS

Le Conseil Municipal décide la vente des parcelles section B N°1418, 1541, 1542p, 1544, 1545, 1546, 1547, 1549, 1925p d'une contenance globale de 20275 m² à la société SUD-OUEST VILLAGES, au prix de 610 000 €.

RENOUVELLEMENT CONCESSIONS POSTES DE CHASSE EN FORET COMMUNALE

Le Conseil Municipal décide de reconduire pour une durée de 9 ans la concession de deux postes de chasse à la palombe situés dans la forêt communale.

INVESTISSEMENTS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2017 – AUTORISATION DE DEPENSES PREALABLES AU VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Le conseil municipal décide d'ouvrir des crédits au 1^{er} trimestre 2017 pour les opérations suivantes :

- « Réfection toit salle des sports » : 25 000 €
- « Réfection toits école primaire » : 75 000 €

ENFOUISSEMENT RESEAUX RD 937 (2^{ème} tranche de travaux)

Le Conseil Municipal charge le SDEPA de l'exécution des travaux d'enfouissement des réseaux sur la RD 937 (2^{ème} tranche de travaux) :

- Participation de la commune aux travaux à financer sur emprunt par le Syndicat 109 792,27 €
- Participation de la commune aux frais de gestion (à financer sur fonds libres) 7 500,00 €

Le Conseil Municipal charge le SDEPA de l'exécution des travaux d'éclairage public lié à l'enfouissement des réseaux :

- Participation de la commune aux travaux à financer sur emprunt par le Syndicat 54 806,48 €
- Participation de la commune aux frais de gestion (à financer sur fonds libres) 2 755,25 €

Le Conseil Municipal charge le SDEPA de l'exécution des travaux de génie civil FT lié à l'enfouissement des réseaux :

- Participation de la commune aux travaux à financer sur emprunt par le Syndicat 23 478,62 €
- Participation de la commune aux frais de gestion (à financer sur fonds libres) 1 130,33 €

GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE

Les contrats arrivent à échéance le 31 décembre 2017. Le Conseil Municipal décide de renouveler l'adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'électricité pour les années 2018-2019.

CHIENS ET CHATS ERRANTS

Le conseil municipal autorise le maire à signer une convention de délégation de service de fourrière animale avec l'association « Nouveau Refuge SPA des Hautes-Pyrénées »

QUESTIONS DIVERSES

Décharge communale : Une réunion technique a eu lieu en décembre 2016, la répartition des financements est en cours de négociation.

Modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) : M. le Maire rappelle que l'enquête publique a lieu du 22 décembre 2016 au 23 janvier 2017.